

Programme de soins buccodentaires médicalement requis L'Ordre des dentistes se réjouit de ce pas dans la bonne direction

Montréal, le 3 avril 2023 – Alors que le ministère de la Santé et des Services sociaux dévoilait aujourd'hui son programme de couverture publique des soins buccodentaires médicalement requis, l'Ordre des dentistes se réjouit de ce pas dans la bonne direction pour la santé des Québécois et des Québécoises, qui témoigne de l'importance que revêt la santé buccodentaire au Québec.

Ce nouveau programme vient élargir la couverture publique des soins buccodentaires à des patients en attente d'une chirurgie cardiaque, d'une greffe d'organe ou d'une greffe hématopoïétique allogénique. Il s'ajoute au Programme de radio-oncologie buccodentaire (PROBD), qui prévoit le remboursement des soins buccodentaires pour les patients atteints d'un cancer de la sphère oto-rhino-laryngologique (ORL) qui nécessitent de la radiothérapie couvrant le maxillaire ou la mandibule.

Une demande de longue date de l'Ordre des dentistes

L'élargissement du cadre de référence vient répondre à une [demande de longue date de l'Ordre](#), qui milite depuis plusieurs années pour la reconnaissance de l'importance de la santé buccodentaire ainsi que de son lien intrinsèque avec la santé globale de chaque individu. Trop longtemps marginalisée par rapport aux autres secteurs de la santé, la santé buccodentaire a acquis une plus grande importance depuis que les recherches ont mis en évidence son rôle dans la cause et le développement de nombreuses maladies.

La bouche peut ainsi être un foyer important d'infections qui peuvent se propager dans le reste du corps, que ce soit par voie sanguine, respiratoire ou autre. C'est d'ailleurs la propagation de ces sources de nature infectieuse que l'on souhaite contrer en donnant des soins buccodentaires appropriés avant la chirurgie ou la greffe, afin d'en assurer le meilleur succès possible. Bien que le programme d'aujourd'hui réponde en partie à cette problématique, il demeure que le travail doit se poursuivre pour qu'il soit élargi, notamment aux patients qui reçoivent des traitements de chimiothérapie pour soigner un cancer.

Favoriser une approche plus globale

Bien que certains soins buccodentaires fassent l'objet d'une couverture publique au Québec, force est d'admettre qu'un trop grand nombre de Québécois qui n'ont pas la possibilité de bénéficier d'une couverture adéquate par le biais d'un régime privé d'assurance sont, encore aujourd'hui, laissés en marge de la société. Les conséquences peuvent être désastreuses à plus long terme puisqu'en vieillissant, un individu dans cette situation devient susceptible de présenter des conditions médicales qui peuvent découler de son état de santé buccodentaire, venant ainsi taxer notre système de santé. Les coûts économiques et sociaux que cela engendre méritent que l'on agisse rapidement.

L'approche à la carte préconisée au Québec répond certes à des besoins criants, comme en témoigne l'intervention du gouvernement annoncée aujourd'hui. L'Ordre des dentistes est d'avis qu'il est toutefois nécessaire de poursuivre une réflexion plus globale sur la manière d'améliorer la couverture publique aux soins buccodentaires tant préventifs que curatifs, notamment chez les enfants de 18 ans et moins ainsi que chez les aînés, deux tranches de la population particulièrement vulnérables face à des maladies comme la carie dentaire. L'Ordre compte dans ses rangs des professionnels de la santé qui se préoccupent de la santé buccodentaire des Québécois au quotidien. Il a donc à sa portée toute l'expertise pour contribuer à la réflexion des élus et participer au développement d'une politique de soins buccodentaires avant-gardiste.

Citation :

« Alors que la communauté scientifique internationale reconnaît que l'état de la santé buccodentaire d'une personne a une incidence directe sur sa santé globale et sa qualité de vie, le Québec doit poursuivre ses efforts pour assurer au plus grand nombre de Québécois l'accès à ces soins essentiels pour leur santé et leur bien-être. C'est par la bouche que nous nous hydratons et que nous mastiquons les aliments et les savourons. La bouche est le reflet de notre image, et c'est par elle que nous nous exprimons. Mais c'est aussi par la bouche que peuvent s'accumuler les bactéries et se propager les foyers d'infection. Or, malgré leur importance, la bouche, les dents et les tissus avoisinants ont toujours été traités séparément du reste du corps humain. »

Liliane Malczewski, DMD, MBA
Présidente de l'Ordre des dentistes du Québec

À propos de l'Ordre des dentistes du Québec

L'Ordre des dentistes du Québec regroupe plus de 5 400 dentistes. La mission de l'Ordre des dentistes du Québec est de protéger le public en assurant une médecine dentaire de qualité, en favorisant l'accès aux soins buccodentaires et en faisant la promotion de l'importance de la santé buccodentaire pour la santé globale.

-30-

Renseignements

André Lavoie
Directeur affaires publiques et communications
andre.lavoie@odg.qc.ca
514-917-5198